

SÉANCE ORDINAIRE du 30 mars 2009

L'an deux mil neuf, le trente mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt trois mars s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Renée COURTEL, Maire.

Présents : Mmes et MM. les Conseillers municipaux en exercice :
MM. HUIBAN JC, COZIC, Mme LE SCOUARNEC, MM. MOREAU, CASTOT, HERVE, Mme GUYOMARC'H, M. JAMET, Mme PONTREAU, MM. PERON, LE MOAL, Mme LUCAS, MM. LE GOFF, Mmes SALAUN, FOUTEL, GOUPIL
à l'exception de MM. LE BOURHIS, HUIBAN L,
Secrétaire : Mme Marie Josée GUYOMARC'H
Secrétaire adjoint : M. Bruno LE CLAINCHE

Projet de décharge de
PLOURAY
Motion

Le Conseil municipal de GUISCRIF s'étonne d'avoir appris uniquement par voie de presse dans un premier temps l'existence d'un important projet de centre d'enfouissement de déchets industriels à PLOURAY.

L'association Nature Patrimoine en Centre Bretagne (NPCB) est venu rencontrer l'Exécutif municipal pour présenter et argumenter leur opposition au projet.

Conscient que le Département du Morbihan et la Région doivent trouver des solutions pour la gestion des déchets, le Conseil municipal dénonce l'opacité totale qui entoure ce dossier et souligne que la démarche engagée actuellement est en totale contradiction avec la nécessaire transparence requise pour ce type de projet et attendue par la population.

En tant que Conseil municipal d'une commune du territoire, il s'étonne par ailleurs de voir un tel projet être envisagé en tête du bassin versant de l'Ellé à l'initiative de l'opérateur privé GDE.

Le dossier de gestion départementale et régionale des déchets mérite d'être traité de manière cohérente et démocratique, aussi le Conseil municipal demande, avant tout choix et ouverture de site, une analyse et un débat transparents sur la question au niveau des services de l'État et des collectivités territoriales. Il est important que soit définie une politique de gestion des déchets tant ménagers qu'industriels au niveau du territoire.

Pour ces différentes raisons le Conseil municipal de GUISCRIF émet à l'unanimité, en soutien à l'association Nature et Patrimoine en Centre Bretagne et au conseil municipal de PLOURAY, un avis défavorable à ce projet d'implantation de centre d'enfouissement de déchets industriels.

Delibération rendue exécutoire compte-tenu de la
réception en Sous-Préfecture de PONTIVY
- 1 AVR. 2009
le et de la publication
le 16 AVR. 2009 Guiscriff, le 16 AVR. 2009
Le Maire,



Pour copie conforme,
Le Maire,

